

on a attaqué ma Doctrine, & l'on s'est attaché à représenter ma moderation même, comme un piège dont il falloit se garantir ; On s'est appliqué à indisposer dans plusieurs Paroisses & dans plusieurs Communantez, les Prédicateurs & les Confesseurs ; On a répandu les bruits les plus faux, sur la maniere dont se passoient les Examens de l'Archevêché ; On a détourné plusieurs Ecclesiastiques d'y venir, dans l'idée de faire manquer le Service des Paroisses, de m'en rendre responsable, & de soulever les Peuples, en leur persuadant que je voulois leur ôter les Ministres auxquels ils avoient confiance ; Et sur un si grand nombre de Prêtres, auxquels on continuoit les pouvoirs, il s'en trouvoit un ou deux que l'on refusât par incapacité ou par mauvaise Doctrine, le bruit de ces Interdits étoit aussitôt publié & exagéré dans tout Paris ; les Examineurs representez comme des hommes durs & sans lumieres, qui excluoiert du Ministère tous ceux qui étoient les plus capables de l'exercer ; Malignité d'autant plus grande, que depuis que je suis en place, SIRE, j'ai renouvelé les pouvoirs à plus de 1080. Confesseurs, & qu'il n'y en a que 30. qui soient interdits ; De ces 30. quelques-uns ont fait des Sermons si séditieux, que les Magistrats n'auroient pû s'empêcher de les punir, s'ils en avoient eu connoissance ; Il y en a d'autres qui ne sont venus aux Examens, que pour y déclarer avec arrogance, qu'ils refusoient d'obéir à la Constitution & à mon Ordonnance, pour faire eux-mêmes l'énumération des actes de désobéissance qu'ils avoient signez, & pour assurer qu'ils y persistoient ; Quelques autres sont connus dans le Public comme des chefs de parti, qui n'inspirent que la désobéissance à l'Eglise, & le mépris des Puissances que Dieu a établies ; Il s'en est trouvé enfin, qui par raport à leur capacité & à leurs mœurs, ne devoient pas être employez.